PARTENAIRE D'AVENIR
TRANSITIONS PRO Île-de-France

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

FICHE OUTIL
CEP

LE CEP
LE CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Avec votre conseiller CEP, construisez de A à Z un projet qui vous corresponde vraiment !
Un accompagnement sur mesure !

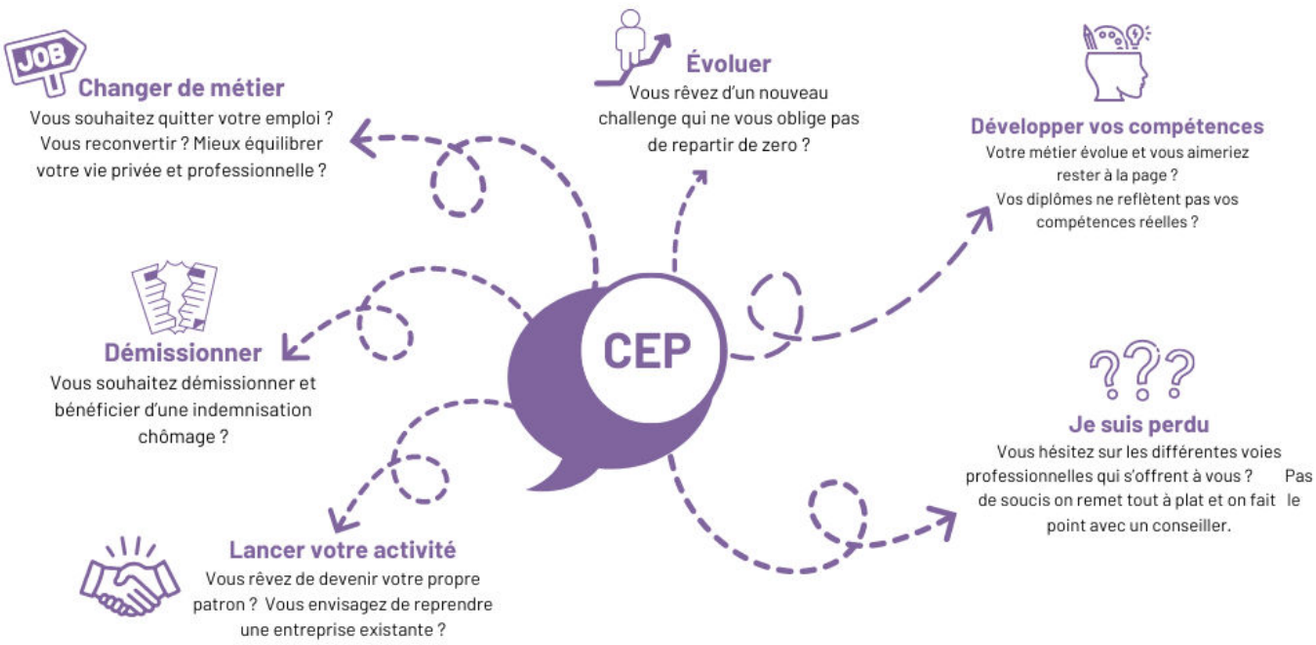

LE CEP, C'EST QUOI ?

Le CEP (Conseil en évolution professionnelle) est un service public **gratuit,** confidentiel, personnalisé et accessible à chaque actif qui souhaite faire le point sur sa situation professionnelle.

Il vous permet de :

- faire le point sur votre situation professionnelle,
- valoriser votre expérience et vos compétences,
- prendre du recul et clarifier vos priorités,
- élaborer un projet d'évolution, ou de création d'entreprise,
- vous apporter des informations ciblées et adaptées à votre questionnement,
- vous conseiller dans la construction de votre projet (choix de votre formation, de l'organisme de formation, diplôme, certification professionnelle..., métier),
- trouver le plan de financement le plus adapté à votre projet et dans sa mise en œuvre concrète,
- prendre des décisions en prenant en compte les risques et les opportunités (création d'entreprise, une démission...).

POUR QUI ?

Vous pouvez bénéficier d'un Conseil en évolution professionnelle, si vous êtes :

- Salarié du secteur privé, quel que soit votre temps de travail
- Salarié de droit privé du secteur public
- Demandeur d'emploi
- Travailleur indépendant
- Auto-entrepreneur
- Profession libérale
- Artisan
- Jeune de 16 à 25 ans

QUI CONTACTER ?

	Public	Missions
APEC	Les cadres, les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (à partir de Bac +3), désireux de s'insérer sur le marché du travail. **Contact >** www.apec.fr 0809 36 12 12 (numéro vert)	Conseille et accompagne les cadres en activité ou en recherche d'emploi
Cap emploi	Les actifs ayant une reconnaissance de handicap et dont le handicap est un frein à leur évolution professionnelle. **Contact >** www.cheops-ops.org	Aide les personnes en situation de handicap à s'insérer sur le marché du travail et à sécuriser leur emploi.
Avenir Actifs (ex- Groupement évolution)	Les salariés du secteur privé, artisans, auto-entrepreneurs, professions libérales, intérimaires, travailleurs indépendant. **Contact >** www.mon-cep.org 0800 945 940 (numéro vert)	Accompagne les personnes dans la construction de leur projet et les possibilités de financement
Missions locales	Les jeunes actifs de 16 à 25 ans. **Contact >** annuaire.arml-idf.org	Accompagne les jeunes entre 16 et 25 ans pour leurs premiers pas dans la vie active.
France Travail (ex-Pôle emploi)	Les demandeurs d'emploi, les intermittents du spectacle, et les demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans. **Contact >** www.francetravail.fr/region/ile-de-france 39 49	Aide les personnes dans la définition de leur projet et leur recherche d'emploi

À NOTER

- Le CEP peut intervenir en amont d'un **Projet de transitions professionnelle (PTP)** financé par Transitions Pro Île-de-France. Dans ce cas, le bénéficiaire obtient **1 point supplémentaire** dans le financement de son projet.
- Le CEP est **obligatoire** pour un salarié qui projette de démissionner en vue d'une **reconversion pour une formation ou une création/reprise d'entreprise.**

Fiche CEP V2 - 02/2024

Pour faciliter vos démarches :

> **Téléphonez au 01 44 10 58 58**
du lundi au jeudi de 9H à 17H30
et le vendredi de 11H à 17H30

> **Rendez-vous dans notre Espace conseil**
Place Johann Strauss (Paris X^e^)
Horaires : consulter notre site internet

> **Connectez-vous sur**
www.transitionspro-idf.fr

> **Rejoignez-nous sur**

PARTENAIRE D'AVENIR
TRANSITIONS PRO Île-de-France